

RÈGLEMENT

41^e SALON DES ARTS DE SAINT-MAURICE

DU SAMEDI 22 MARS AU SAMEDI 5 AVRIL 2025

TOUTES LES ŒUVRES SONT PRÉSENTÉES AU JURY PAR FICHIERS NUMÉRIQUES

de bonne qualité (maxi 1 Mo) au format jpeg et nommées comme suit :
nom, prénom, titre de l'œuvre, technique et format.

**Les envoyer avec votre fiche d'inscription
à salondesarts@ville-saint-maurice.fr**

Soyez très vigilant sur la qualité et la fidélité de vos envois. Le jour du dépôt,
le jury peut refuser une œuvre si elle ne reflète pas le fichier numérique reçu.

**Les limites de place peuvent contraindre le comité à ne sélectionner
qu'une œuvre par artiste.** Ne seront pas admises les œuvres déjà exposées
aux Salons précédents, les reproductions, copies et/ou plagiat.

EXCEPTIONNEL

Pour les artistes ne disposant pas d'outil informatique, leur inscription et leurs
œuvres en tirages papier 13 x 18 cm de bonne qualité (au dos : nom, titre, haut/
bas) peuvent être envoyées avant le 31/01/2025 à SALON des ARTS - Médiathèque
Eugène Delacroix 29 rue du Maréchal Leclerc 94410 Saint-Maurice

PHOTOGRAPHIE

1 à 3 photos

FORMAT LIBRE

Thème imposé

« Dans la rue »

PEINTURE

1 à 3 œuvres
dont 1 sur le thème
« Dans la rue »

FORMAT À RESPECTER

format carré
de 0,80 m à 1m10

format rectangulaire
hauteur
de 0,80m à 1m60
base de 0,80m à 1m10

format rond
Ø de 0,80m à 1m10

*Il est préférable de fixer
2 pitons de part et d'autre
à l'intérieur du châssis et d'y
tendre une cordelette solide*

ŒUVRE SUR PAPIER

1 à 3 œuvres
dont 1 sur le thème
« Dans la rue »

FORMAT LIBRE

*Présentation soignée
sous plexiglass
(verre à vos risques)*

*Pincettes interdites,
baguettes sobres et
attaches obligatoires*

SCULPTURE

1 à 3 œuvres
dont 1 sur le thème
« Dans la rue »

FORMAT LIBRE

*Prévoir de les fixer
sur vos propres socles,
bien stables et
fraîchement repeints*

*Nom de l'artiste et titre
de l'œuvre doivent figurer
lisiblement sur le socle*

ESPACE DELACROIX 27 rue du Maréchal Leclerc 94410 Saint-Maurice
ENTRÉE LIBRE 7/7 jours **DE 14 H À 19 H** - **VERNISSAGE** samedi 22 mars 2025 à 11 h
Invités d'honneur : **ISABELLE DELANNOY** (peintre) et **CHRISTIAN PAIX** (sculpteur)
Contact : Stéphanie salondesarts@ville-saint-maurice.fr



DÉPÔT

ESPACE DELACROIX 27 rue du Maréchal Leclerc 94410 Saint-Maurice
Possibilité de décharger devant l'Espace Delacroix les jours de dépôt et de retrait

peinture, photographie et sculpture lundi 17 mars 2025 de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h

RETRAIT

dimanche 6 avril 2025 de 9 h 30 à 13 h – possibilité la veille à partir de 18 h 30

FRAIS D'ACCROCHAGE

À RÉGLER IMPÉRATIVEMENT LE JOUR DU DÉPÔT

par chèque au nom de « Régie de recettes principale » ou en espèces

peintres et sculpteurs 15 € par œuvre

photographes 15 € la photo

PRIX REMIS LORS DU VERNISSAGE

Prix Delacroix Peinture – **Prix Delacroix** Sculpture – **Prix Delacroix** Photo

Prix de la ville de St-Maurice Photo – **Prix de la ville de St-Maurice** Peinture –
Prix de la ville de St-Maurice Sculpture

Prix du public du 40^e Salon 2024 Peinture – **Prix du public** du 40^e Salon 2024 Sculpture –
Prix du public du 40^e Salon 2024 Photo

Un artiste ne peut recevoir le prix du public qu'une fois

VENTES

Les œuvres exposées peuvent être vendues. La ville ne prend aucun pourcentage

ASSURANCE

Il est recommandé aux artistes d'assurer leurs œuvres depuis le jour du dépôt jusqu'au jour du retrait. La responsabilité de la commune de Saint-Maurice n'est engagée en aucun cas pour le vol, l'incendie ou tout incident.

DATES À RETENIR

LIMITE D'INSCRIPTION vendredi 31 janvier 2025

DÉCISION DU JURY jeudi 13 février 2025

DÉPÔT PEINTURE, PHOTOGRAPHIE & SCULPTURE

lundi 17 mars 2025 de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h

VERNISSAGE samedi 22 Mars 2025 à 11 h

RETRAIT dimanche 6 avril 2025 de 9 h 30 à 13 h

possibilité la veille à partir de 18 h 30

**La ville de Saint-Maurice et le Comité d'organisation sont seuls responsables de la présentation du Salon.
Aucun changement d'emplacement ne pourra intervenir pendant la durée du Salon.**

MERCI de RESPECTER ce RÈGLEMENT.

ESPACE DELACROIX 27 rue du Maréchal Leclerc 94410 Saint-Maurice
ENTRÉE LIBRE 7/7 jours **DE 14 H À 19 H** – **VERNISSAGE** samedi 22 mars 2025 à 11 h
Invités d'honneur : **ISABELLE DELANNOY** (peintre) et **CHRISTIAN PAIX** (sculpteur)
Contact : Stéphanie salondesarts@ville-saint-maurice.fr